

COMMUNE DE L'ABBAYE



PLAN D'AFFECTION COMMUNAL

PLAN DE CONSTATATION DE LA LISIERE FORESTIERE

PLAN 6

APPROUVE PAR L'INSPECTEUR DES FORETS
DU 11^{EME} ARRONDISSEMENT
LE BRASSUS, LE

ADOPTER PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE
DANS SA SEANCE DU
Au nom du Conseil communal
LA PRESIDENTE LA SECRETAIRE

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DE L'ABBAYE
DANS SA SEANCE DU
Au nom de la Municipalité
LE SYNDIC LA SECRETAIRE

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT
LAUSANNE, LE
LA CHEFFE DU DEPARTEMENT

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU AU
Au nom de la Municipalité
LE SYNDIC LA SECRETAIRE

MIS EN VIGUEUR LE

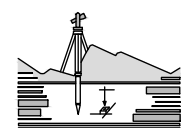
Coordonnées C.N.S. 1221
E = 2'514'850
N = 1'169'420

L'INGENIEUR-GEOMETRE :
Audrey UEBERSCHLAG
Ingénieur géomètre brevetée

Le Brassus, le 17 juillet 2024

Echelle 1:1'000

Dossier technique AB.03.9022

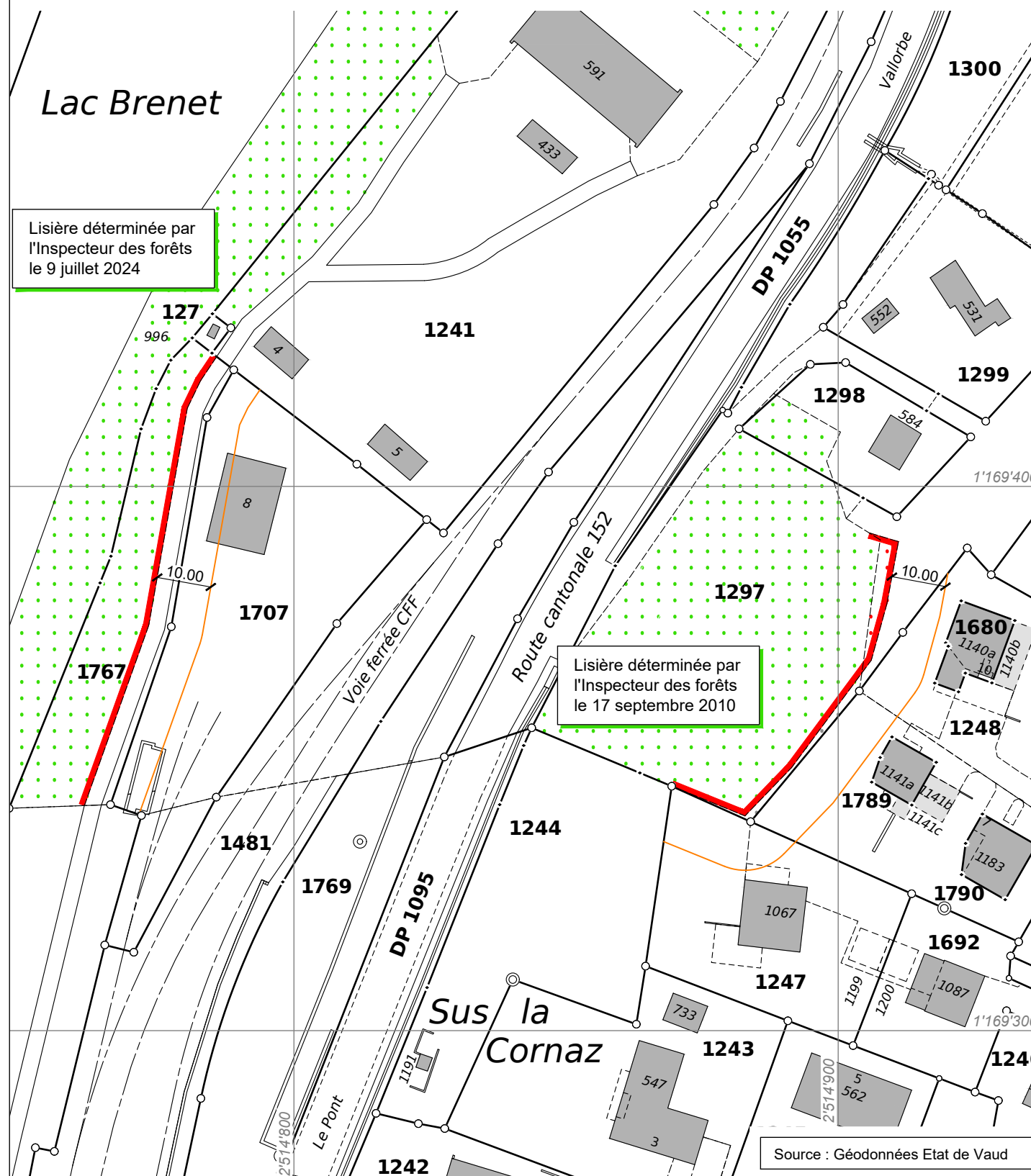


Bureau d'études techniques THORENS & ASSOCIES SA Ingénieur géomètre breveté
Route du Risoud 1, 1348 Le Brassus tél. 021 845 63 43 e-mail: info@thorensgeometre.ch



LEGENDE :

- LISIERE FORESTIERE SELON CONSTATATION (art. 24 LVtFo)
- LIMITE DE LA BANDE INCONSTRUCTIBLE DES 10 METRES A LA LIMITE FORESTIERE STATIQUE
- AIRE FORESTIERE (18 LAT)



Source : Géodonnées Etat de Vaud